

EDITO

*Retard du
courrier ?*



AXA DOIT SUPPORTER LE COÛT DU TÉLÉTRAVAIL !

Vos élus de l'UDPA ne lâchent rien sur vos demandes de prise en charge des coûts élémentaires du télétravail :

- Ouverture immédiate des négociations sur le télétravail,**
- Prise en charge de l'équipement et des frais de fonctionnement nécessaires au télétravail à hauteur de 600 € par an** selon le taux de télétravail effectué,
- Attribution de tickets-repas** aux salariés d'AXA GO au prorata de leurs jours télétravaillés,
- La **contribution aux frais Internet** doit être prise en charge pour tous les salariés et sur toute l'année, qu'ils aient signé l'avenant télétravail ou pas, particulièrement pour 2020.

Vos élus ont adressé ces demandes à Astrid Stange par courrier recommandé. Pas de réponse.

SOMMAIRE

- ***La lettre adressée à Astrid Stange***
- ***Merci pour votre soutien sur le vote pour les représentants au conseil d'administration des FCPE***
- ***La participation 2020***
- ***Un nouvel accord diversité et égalité professionnelle chez AXA GO***

*** Encore une fois, nous sommes contraints de renommer ce n°, la direction s'obstinant à ne pas répondre à nos demandes !**

COÛTS DU TÉLÉTRAVAIL : COURRIER ADRESSÉ À LA DIRECTION

L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU COURRIER ADRESSÉ PAR L'UDPA À ASTRID STANGE EST DATÉ DU VENDREDI 19 MARS.

Cliquez sur l'enveloppe pour lire la lettre :



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

merci!

Grace à votre soutien massif, **Hubert et Francois** vous représenterons au conseil d'administration des Fonds Communs de Placement de l'Entreprise.

Votre mobilisation pour apporter vos voix aux représentants de l'UDPA est un formidable encouragement pour toute l'équipe.

Vous pouvez compter sur nous pour vous communiquer toutes les informations qui nous seront transmises par ce conseil d'administration qui préside à la gestion de vos PEE.

A vos côtés, chaque jour



Hubert Laurioz
06.45.97.12.12



François Tixier
06.07.82.59.41

LA PARTICIPATION 2020

Vos élus de l'UDPA ont participé à une réunion RSG concernant l'**accord triennal sur la participation** qui arrivait à échéance.

Les règles de versement de la participation sont dictées par la législation, donc ce nouvel accord ne change pratiquement pas par rapport à l'ancien.

Cependant **vos élus de l'UDPA ont rappelé le contexte particulier en ces temps de pandémie** : l'année 2020 a été fastidieuse, nécessitant une implication hors normes des salariés, qui n'ont pas été récompensés de leurs efforts, tant par les bonus de performance que des budgets d'augmentation pour ne pas parler de l'absence totale de compensation des coûts du télétravail...

Notre organisation a donc insisté pour que la résultante participation / intéressement, soit l'occasion d'une reconnaissance financière, en complément de la demande déjà effectuée d'une prime Macron ouverte à tous pouvant aller jusqu' à 2 000€, sur laquelle la direction n'a pas fermé la porte.



Nous ne connaissons pas encore le montant de la participation, les résultats qui génèrent la redistribution seront connus début mai.

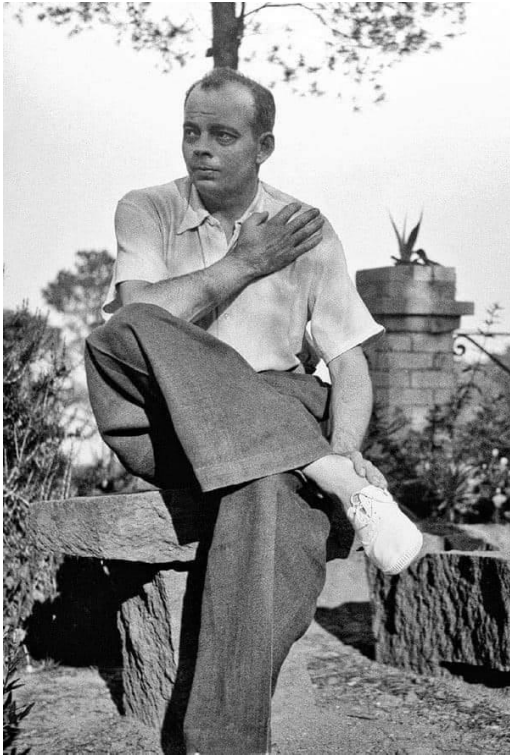
Les choix resteront identiques aux années précédentes, à savoir : se faire payer l'intéressement et la participation **le vendredi 9 juillet 2021** (mais ces sommes seront soumises à l'impôt) ou investir ces sommes dans le plan d'épargne avec **l'opération Reflex qui aura lieu du 3 au 18 juin.**

Cette opération Reflex permettra d'investir dans le **Shareplan** (bloqué sur 5 ans mais avec une fiscalité allégée à la sortie) ou le **PERECO** (libérable à l'activation des droits à la retraite).

Répondant à la question de vos élus de l'UDPA, la direction confirme travailler actuellement à la restauration du dispositif « effet de levier » dans le cadre du Shareplan.

UN NOUVEL ACCORD DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ PRO

Vos élus de l'UDPA ont choisi de signer le nouvel accord diversité et égalité professionnelle d'AXA GO.



Pas beaucoup de surprises dans cet accord rempli de bonnes intentions, qui a le mérite de rappeler les bons principes du « **bien-vivre ensemble malgré nos différences** ».

On y retrouve des principes de non-discrimination, d'égalité professionnelle, d'égalité de rémunération et d'égalité en matière de formation entre les femmes et les hommes.

Sont listés également des principes de prévention du harcèlement, d'équilibre vie professionnelle / vie privée, et le rappel des principes essentiels de la diversité.

*“Si tu diffères de moi, mon frère,
loin de me léser, tu m'enrichis.”*

Antoine de Saint Exupéry

Quelques bémols :

Signature certes , mais avec des réserves :



- Vos élus de l'UDPA déplorent que la direction n'ait pas retenu la demande d'inscription au budget 2021 d'une **enveloppe spécifique pour gommer les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes** comme a pu le faire AXA France (600 k€ / an sur 2021 /2023).

C'est d'autant plus ballot que seule l'organisation CFDT a appuyé notre demande. Dommage, c'est sur ces sujets que l'unité des organisations syndicales serait précieuse.

- Vos élus de l'UDPA n'ont eu de cesse lors des séances de négociation de s'étonner qu'il soit abordé dans cet accord « l'organisation du travail respectueuse de l'équilibre entre la vie privée - vie professionnelle et de droit à la déconnexion ».

Nous estimons que **ce n'est pas le bon accord pour traiter de ces sujets** et demandons qu'ils soient traités de façon très détaillée dans un accord Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT).

LE SITE WEB DE L'UDPA EST TOUJOURS EN LIGNE !

L'UDPA a rénové son site web !

<https://www.udpa-axa.org>



Vous y retrouverez des actualités concernant AXA GO mais aussi les autres entités d'AXA où l'UDPA est représentée : AXA France, AXA XL, SOGAREP. Un profil adhérent permettra à ceux qui ont astucieusement souscrit une cotisation à l'UDPA d'avoir accès à de nombreux documents très utiles !

- ✓ L'ensemble de nos accords d'entreprise (RSG, AXA GO),
- ✓ Les accords de la branche banque – assurance,
- ✓ Les derniers tracts diffusés par vos élus préférés,
- ✓ Des fiches pratiques sur plein de thèmes à découvrir,
- ✓ Et plein de belles choses utiles à venir !



J'adhère à l'UDPA



Pour nous contacter: udpa-axa-go@axa.com

Nous continuons par ailleurs à publier régulièrement des informations sur le **site Yammer de l'UDPA** : [UDPA-UNSA AXA Group Operations](#)

VOS ÉLUS SONT LÀ POUR VOUS



Thierry Bastide
06.79.51.36.85



Frederic Dortomb
06.31.34.56.54



Ange-Yannick Kombé
06.49.45.38.07



Hubert Laurioz
06.45.97.12.12



François Tixier
06.07.82.59.41